

Mairie de Martinvast
2 rue Général Dumoncel
Tél. : 02 33 52 00 11
mairie-martinvast@wanadoo.fr
www.martinvast.fr



Flashez ce code pour accéder
au site de la mairie



Horaires d'ouverture au public

Lundi 8H30/12H00

Mercredi 8H30/12H00-14H00/17H00

Vendredi 8H30/12H00-14H00/17H00

Imprimerie LEREVEREND - 50700 VALOGNES
750 exemplaires

1. Sommaire
2. Mot du Maire
3. Finances et Budget
- 4 à 6. Travaux
7. Projet Centre Bourg
8. Adressage
9. Urbanisme
10. Salles
11. Repas des Aînés / Affaires Sociales
12. Evénements
13. Commerces
14. En pratique : Cantine / Périscolaire / Ecole
15. Bibliothèque
16. Ecole
17. APEM
18. Crèche / MAM
19. Relais Petite Enfance
- 20 et 21. Association Familles Rurales
22. Société de Chasse
23. Anciens Combattants
24. Club de l'Amitié
25. SCUDD
26. Activités sportives
- 27 à 31. Martinvast Festivités
32. Téléthon
33. André Le Goupil
34. Etat Civil
- 35 à 38. Contact / Services
39. Vivre ensemble



Madame, Monsieur, chers administrés,

L'année qui vient de s'achever a été bien souvent dramatique sur le plan international avec des guerres qui se multiplient à travers le monde.

Ces événements ne sont pas sans susciter une certaine anxiété chez beaucoup d'entre nous.

Mais si l'avenir reste très incertain, il nous faut conserver l'espoir de voir la diplomatie mener à la paix.

Ce contexte international, avec l'inflation qu'il génère, a une influence négative sur le niveau de vie des ménages mais aussi sur les capacités financières de nos collectivités. Les projets deviennent plus compliqués à mettre en place. Mais la commune de Martinvast poursuit malgré tout son développement.

Le lotissement Triumvirat se remplit rapidement et les projets d'implantation d'entreprises dans la ZAE La Grande Fontaine vont se concrétiser en 2024.

La municipalité se doit donc d'anticiper et de préparer l'avenir.

L'augmentation importante du nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire a conduit le conseil municipal à décider des travaux d'agrandissement de ses locaux.

Ceux-ci ont débuté depuis quelques semaines, les enfants pourront disposer de locaux fonctionnels pour la rentrée de septembre.

La création de nouveaux équipements sportifs, afin de permettre aux petits comme aux grands de pratiquer leur sport favori et de s'épanouir en toute sécurité est importante dans une commune en expansion.

Le travail ne manque pas et le conseil municipal est à la tâche pour organiser tout cela.

Parmi les projets présentés partout en France à l'occasion des JO 2024, dans le cadre du programme «5 000 terrains de sport», l'Agence Nationale du Sport a sélectionné celui porté par la commune.

Ainsi, le projet de pumptrack (circuit pour la pratique du vélo et de la trottinette) pourra bénéficier d'une subvention de l'ANS à hauteur de 83 000 €. D'autres subventions sont à l'étude.

L'élargissement de la rue de la Poste devrait, si les négociations avec les propriétaires des terrains adjacents aboutissent comme nous l'espérons, permettre le rétablissement d'une circulation à double sens, tout en assurant la sécurité des piétons et des cyclistes. D'importants travaux de terrassement seront cependant à prévoir.

Le projet majeur de la commune pour les prochaines années est l'aménagement de son Centre Bourg.

Cet aménagement, dont l'étude a été menée avec l'expertise du bureau d'études Upcity, permettra de disposer d'espaces publics de qualité et d'assurer l'implantation en centre bourg de nouveaux commerces de proximité. La commune pourra bénéficier pour ce projet, des soutiens financiers de l'Etat, de la région Normandie, du département de la Manche, de l'Agglomération du Cotentin et du concours de la Foncière de Normandie.

Il sera bien entendu nécessaire de phaser dans le temps l'ensemble de ce projet afin d'en assurer le financement.

Enfin, la loi 3 DS impose aux communes de disposer pour le 1er juin 2024 d'un adressage standardisé. Chaque rue, route ou chemin de la commune devra être nommé afin de permettre ensuite une géolocalisation plus précise, notamment pour les livraisons et les services de secours. Un certain nombre d'entre vous verra la modification de son adresse et sera accompagné pour ces formalités.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 à toutes et tous.

Jacky MARIE

Le Conseil Municipal

Jacky MARIE

André PICOT

Isabelle FONTAINE

Hubert RENET

Florence LOUIS-FRANCOIS

Carole GAUVAIN

Pascal COUPPEY

Hélène SIMON

Luc MASSART

Sandrine BOUCARD

Jean-Luc DORIZON

Camille LEVAVASSEUR

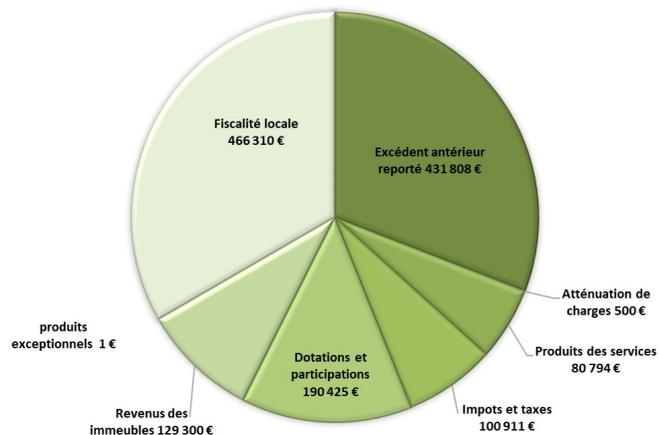
Tatiana ROUX

Joël CANUARD

Eveline LEMONNIER
(remplace Thomas HEBERT,
démissionnaire)

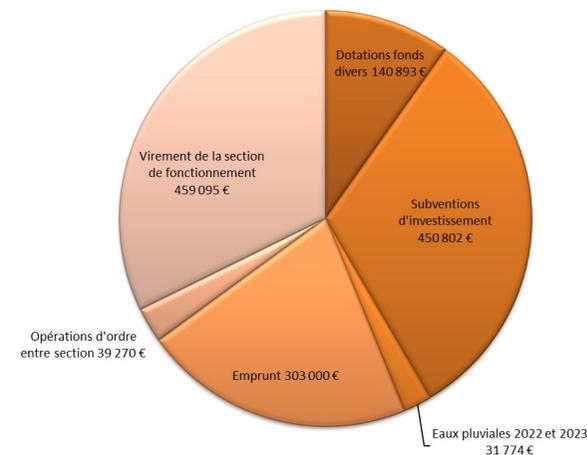
Recettes de fonctionnement

1 400 049 €



Recettes d'investissement

1 424 834 €

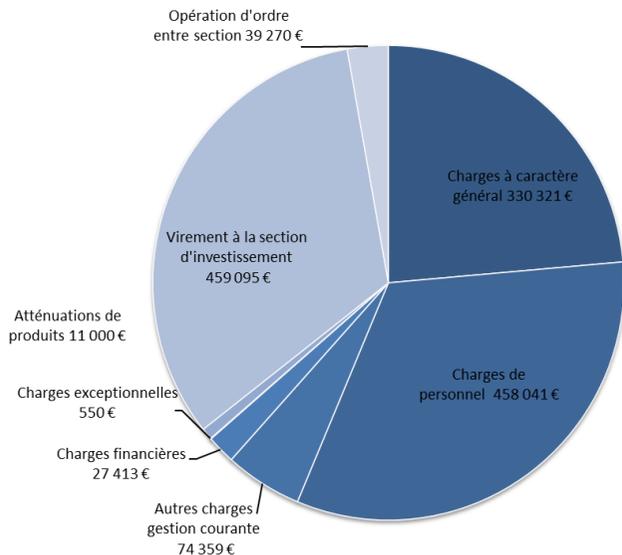


Les principaux investissements de l'année 2023

	DEPENSES	SUBVENTIONS
AGRANDISSEMENT RESTAURANT SCOLAIRE	283 900 €	168 000 €
VOIRIE	65 000 €	33 000 €
COLUMBARIUM	6 124 €	0 €
UPCITY	22 047 €	0 €
TRAVAUX BATIMENTS	7 995 €	2 547 €
ECLAIRAGE PUBLIC (LED)	37 000 €	27 800 €

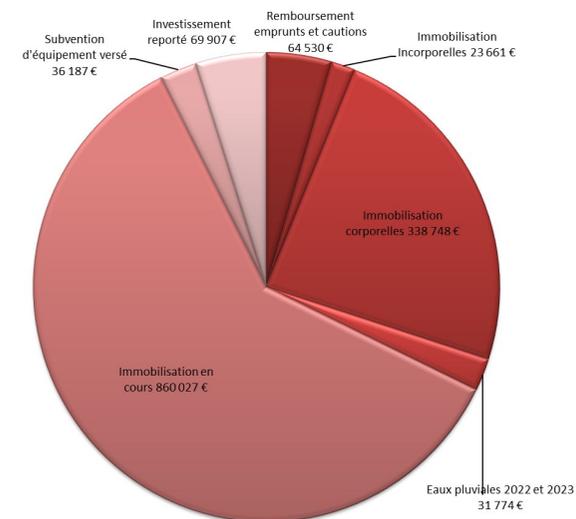
Dépenses de fonctionnement

1 400 049 €



Dépenses d'investissement

1 424 834 €





TRAVAUX



Les agents techniques interviennent quotidiennement sur l'entretien et l'aménagement des bâtiments et des espaces publics.



Construction d'un muret devant la cantine

Création de stationnements au Pont

Le 1er novembre, la tempête Ciaran a fait des dégâts



Des travaux ont été réalisés dans la garderie.
EN 2024, sa toiture et celle du préau attenant seront rénovées.



Nouveau
Columbarium



Pose du bitume Résidence Bertrand



Fleurissement de la rue Maurice Brisset



Réfection de la chaussée
La Basse Vallée
et la Lande Cadeau



Rue de la Poste



L'extension du restaurant scolaire



Le projet



Les travaux en cours



Le Cotentin soutient
les projets de votre quotidien

Le Projet Centre Bourg

Après l'aménagement de la place de la mairie il y a quelques années, le Conseil Municipal a travaillé en 2023, au projet d'aménagement du centre bourg.

Mené avec le Cabinet d'Urbanisme Upcity, il consiste en une requalification de la place de Pourtalès, de la place de la gare et de la rue de l'Eglise.

Il consiste à créer des espaces publics de qualité et à permettre le développement de nouveaux services et commerces en centre bourg.



Schéma
d'intention
d'aménagement

Il est ainsi proposé :

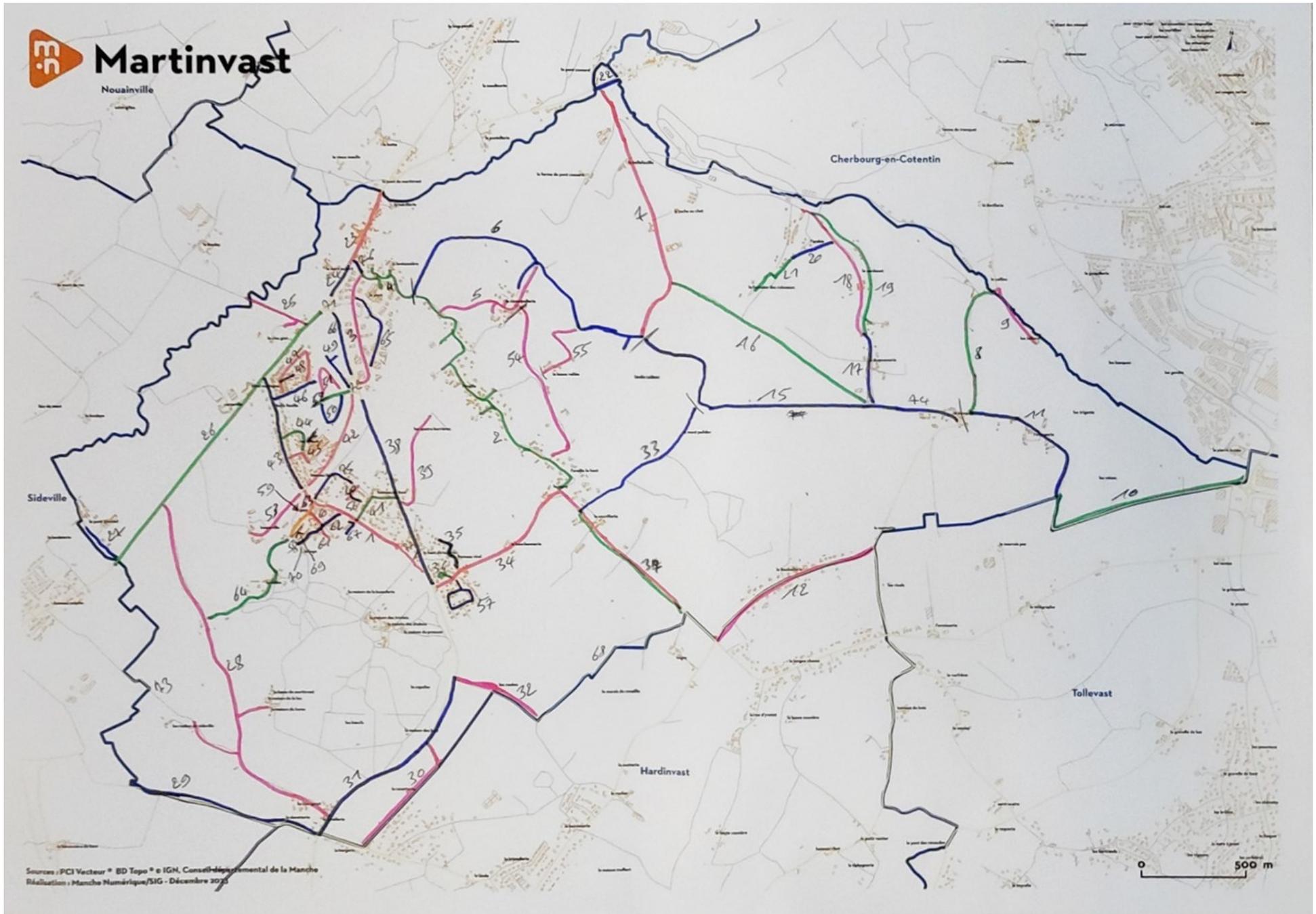
- . une place de Pourtalès à vocation principalement piétonne avec uniquement quelques stationnements "minute" pour les commerces.
- . une place de la gare plus facilement accessible aux automobilistes pour les stationnements de longue durée, avec la création d'une voirie en lieu et place de l'actuel chemin qui longe la voie ferrée et des liaisons piétonnes entre les deux places par des escaliers.
- . la construction d'un bâtiment qui accueillera la future station intermodale programmée par l'Agglo ainsi que les commerces déjà installés dans le centre bourg (esthéticienne et auto-école).
- . la construction d'un deuxième bâtiment qui permettra l'implantation d'un magasin d'alimentation générale de proximité.
- . la construction, rue de l'Eglise, de logements locatifs permettant l'accueil de nouvelles familles.

Tout ceci, en tenant compte des contraintes actuelles relatives au réchauffement climatique avec la végétalisation de nombreuses surfaces.

Après cette première phase d'étude, le projet va entrer en 2024 dans sa phase de concrétisation.

L'ADRESSAGE

La loi 3DS oblige, à compter du 1er Juin prochain, les communes de moins de 2000 habitants qui en étaient exemptées jusqu'à présent à avoir un adressage normalisé, afin de faciliter le travail des livreurs et surtout des secours en cas d'urgence. Le conseil municipal a décidé de renommer plusieurs hameaux. Cela entraînera un changement d'adresse pour certains habitants, qui seront accompagnés par Manche Numérique.



Depuis février 2022, une plateforme de dématérialisation est disponible :

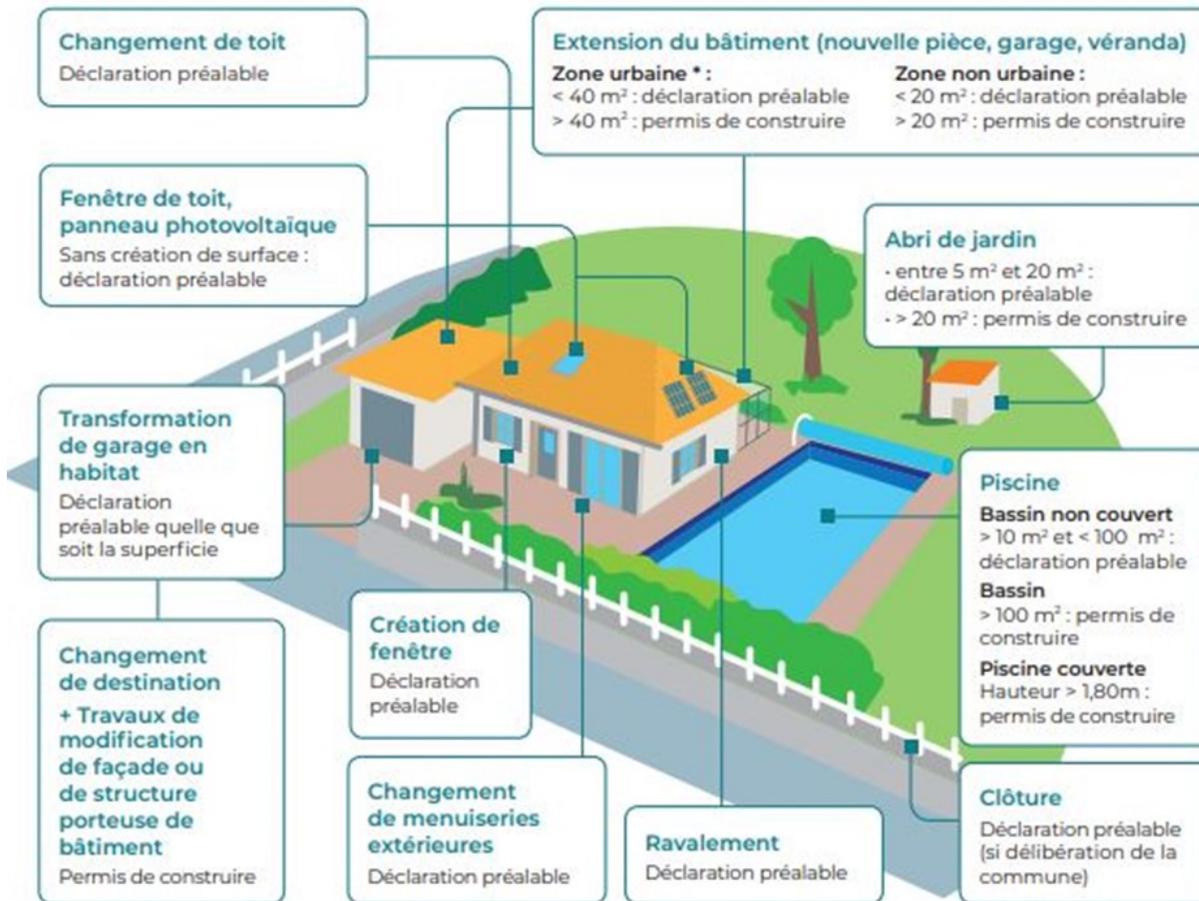
<https://ads.lecotentin.fr/guichet-unique>



Dans quels cas devez-vous déposer un dossier d'urbanisme et lequel ?



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



Vue aérienne du nouveau lotissement



C I O C

(Centre Instructeur Ouest Cotentin)

Accueil et conseil au public

ZA Le Pont - 2 rue Charles Delaunay

50690 MARTINVEST

02 33 08 29 90

* La zone urbaine est symbolisée par la lettre U dans les PLU (Ua, Ub...).

Dans les périmètres Monuments historiques : toute modification est soumise à l'autorisation d'un architecte des Bâtiments de France.

Salle Saint-Sébastien

Mise à disposition des particuliers et des associations, la Salle Saint-Sébastien, d'une surface de 90m², avec estrade, est prévue pour 80/90 personnes.

Au sous-sol, l'espace de réchauffe, sans vaisselle, comprend une cuisinière à gaz 5 feux équipée d'un grand four. Parmi les équipements, un percolateur, une cafetière, une bouilloire, trois réfrigérateurs et trois grandes marmites.

Pour tous renseignements ou réservations, contacter la mairie
au 02 33 52 00 11 aux horaires d'ouverture au public.

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Week-end (du vendredi 14H00 au lundi 9H00)	180 €	260 €
Charges Week-end électricité + gaz		
Période Hiver—15/10 au 31/03	30 €	30 €
Période Eté—01/04 au 14/10	20 €	20 €
Journée ou soirée en semaine	85 €	125 €
1/2 journée en semaine	55 €	80 €
Cautions Salle	400 €	400 €
Cautions ménage	80 €	80 €

Salle de l'Atelier



La salle de l'Atelier, d'une capacité de 25 personnes maximum peut vous accueillir pour vos réunions, vos assemblées générales, vos activités sportives...

Location à l'heure



Logements adaptés : rappel

La commune possède 4 logements T3 adaptés aux personnes âgées ou en situation de handicap. Ils sont situés derrière l'école.

Il est conseillé de s'inscrire (www.demandelogement50.fr) et de constituer un dossier à l'avance afin de pouvoir bénéficier d'un logement vacant.

Repas des Aînés



Nos aînés se sont retrouvés le 8 octobre à la salle Saint-Sébastien autour d'un repas convivial, animé et dans la bonne humeur générale.



Affaires Sociales

Afin de mieux vous aider, la mairie adhère aux organismes suivants :

FAJD (Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté)

Aide au développement de l'autonomie des jeunes de 18 à 25 ans par l'insertion professionnelle et sociale.

FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement)

Accompagnement des ménages en difficulté pour l'accès ou le maintien d'un logement, ou la lutte contre la précarité énergétique.

La constitution de ces dossiers est effectuée par l'assistante sociale du secteur.

Banque Alimentaire

Distribution mensuelle de colis d'alimentation pour les plus démunis.

Retrouvez tous les services utiles en page 35 à 39

Ca bouge dans la commune



Françoise Godefroy

Isabelle Fichet



Fin septembre, lors d'une soirée cordiale, Guillaume Beaumont a été mis à l'honneur pour récompenser ses années au service de la commune.

Guillaume a décidé de changer d'activité professionnelle.

Nous lui renouvelons nos vœux de réussite.

Le 1^{er} avril, après 3 années à l'accueil de la Mairie, notre souriante secrétaire, Françoise Godefroy, auparavant ATSEM durant 12 années, a fait valoir ses droits à la retraite.

Nous la remercions pour son dévouement et lui souhaitons tous nos vœux pour ce nouveau départ.

Françoise est remplacée par Isabelle Fichet à qui nous souhaitons la bienvenue.

A la rentrée, un nouveau visage est arrivé à l'école. Bienvenue à Madame Yasmina Simon, en charge de la classe de CE2 CM1.

Madame Simon remplace Madame Annette Lebreton, nouvellement retraitée.

Nous lui adressons nos remerciements pour ces nombreuses années au sein de l'école et lui souhaitons une heureuse retraite.



Guillaume Beaumont

Yasmina Simon



Les commerces



mercredi et vendredi soir
Place Pourtalès



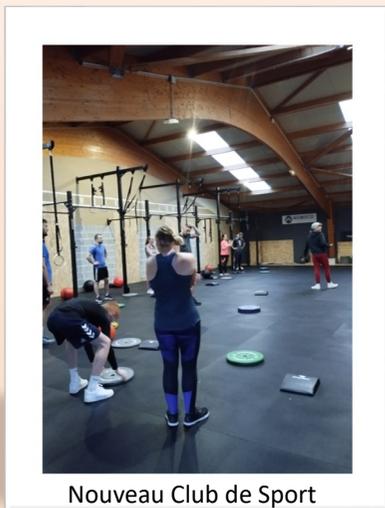
GRILLEUR DUVAL

dimanche matin —Place Pourtalès



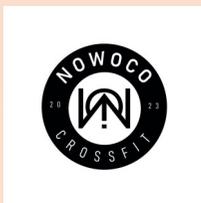
samedi soir - Le Pont

Marché de Martinvast
Le samedi de 9h00 à 12h00
Place de Pourtalès



Nouveau Club de Sport

NOWOCO



Toute la semaine (sauf jeudi)

10h00 13h00 / 16h00 20h00

Samedi 10h00 16h00

Dimanche 10h00 14h00

89 route de l'Oraille

Tél. : 02 33 03 68 31



Guillaume DANIEL,
notre nouveau
grainetier du Pont,
vous reçoit
du mardi au samedi

Tél. : 02 33 52 03 45



Madame Céline Launey et son équipe sont à votre disposition, à la pharmacie fraîchement rénovée.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 9h00 12h00—14h00 20h30

Le samedi : 9h00 12h30—14h00 19h00

Contact : 02 33 52 13 79

pharmacie.martinvast@wanadoo.fr

Après quelques mois de fermeture, le restaurant LA DIVETTE tenu par M. et Mme LE CORRE, vous accueille tous les midis

6 Le Pont

Tél. : 02 33 52 05 59



Suite au départ de Madame Angélique Buhot, Madame Aurore Brisset, accueille sa clientèle au salon d'esthétique, Le rendez-vous by Aurore du lundi au samedi midi, 4 place de Pourtalès.

Contact : 09 82 53 10 90

Rendez-vous en ligne sur planity



Le Restaurant Scolaire

Tarif pour l'année 2023/2024

Repas régulier / non régulier : 4,30 €

Repas situation d'urgence : 6 €

*Les repas sont préparés sur place, avec des produits locaux,
par Sandra et Guylaine.*

137 enfants sont inscrits à la cantine.



Le Périscolaire

Tarif pour l'année 2023/2024

1 enfant : 3,30 € de l'heure

Tarif dégressif selon le nombre d'enfants

Horaires :

Lundi—Mardi—Jeudi—Vendredi

7h15 à 8h35—16h15 à 18h30

Directeur de la Structure :

M. Hugo THURLURE

Tél. : 02 33 52 02 19



L'école

Madame FONNARD : CE1 CE2

(Directrice 02 33 52 11 75)

Madame HERY : PS MS

Madame RONSOUX : GS

Madame RENET : CP CE1

Madame SIMON : CE2 CM1

Madame GUILLEUX : CM2

143 enfants inscrits

Horaires :

Lundi—Mardi—Jeudi—Vendredi

8h30 à 12h00—13h45 à 16h15



Bibliothèque

8 bénévoles vous accueillent :

Flo, Jacqueline, Ghislaine, Marie-Jeanne, Alix,

Florence, Marie-Paule, Odile

bibliotheque.martinvast@wanadoo.fr

02 33 03 39 16

Le lundi de 17h00 à 19h00

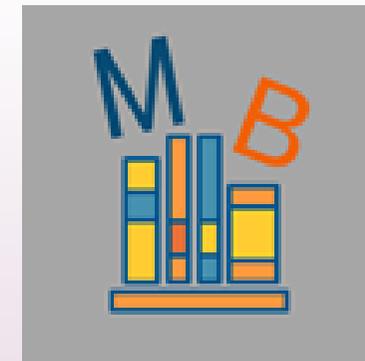
Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 17h00 à 19h00

Le vendredi de 17h00 à 19h00

Le samedi de 10h00 à 12h00

L'inscription est obligatoire mais **GRATUITE**
Il suffit de présenter un justificatif de domicile

N'hésitez pas à pousser la porte pour consulter, emprunter pendant **3 semaines** romans, BD, documentaires, fond local, revues diverses pour enfants, jeunes ou adultes ou réserver des documents sur le site de la bibliothèque départementale (navette mensuelle).



Possibilité de réserver en ligne sur le site :
www.bibliotheque-martinvast.fr



PARTAGER
une conversation amicale
avec nous autour
d'un café, un thé

JOUER
aux jeux de société qui sont à
votre disposition (emprunt
possible pour 3 semaines)



ECOUTER
les histoires pour enfants
chaque premier mercredi
du mois à 11 H 00



PARTICIPER
aux animations organisées
(soirées jeux de société, veillée
d'automne en novembre...)



L'école

Les maternelles à la chèvrerie

«Eric, le propriétaire des chèvres, nous a montré les mamans qui produisent le lait. Puis nous avons regardé des vidéos de la naissance d'une chevrette et de la fabrication du fromage. Ensuite nous avons pique-niqué en dégustant du fromage. Puis, nous avons libéré les bébés dans le champ avec Eric. Par petits groupes, nous sommes allés mouler des fromages frais que nous avons rapporté à la maison. Une super journée bien remplie qui nous a permis de découvrir les chèvres, les chevrettes, le bouc, les moutons, l'âne et les 2 chiens de la ferme qui ont mangé les restes du pique-nique. Le temps était avec nous pour une belle journée en extérieur».

Cité de la Mer . 16 juin

Les classes de CP CE1 et CE1 CE2 se sont rendues à la Cité de la Mer.

L'occasion de découvrir la vie sous-marine à travers les aquariums, de visiter Le Redoutable et l'espace Titanic.



Cycle de Char à voile

Les classes de CE-CM1 et CM1-CM2 ont bénéficié de 5 demi-journées au centre d'activités Voile et Vent de Scioto.

Malgré le manque de vent nous avons pu participer à d'autres activités autour du littoral.

Merci à l'APEM et Martinvast Festivités pour leur participation financière et à la Mairie pour le transport.

Retour sur un des événements phare de l'année : La Fête de l'École vendredi 23 juin 2023

Cette année, la fête de l'école est revenue aux sources dans l'enceinte de l'école !

Soucieux du manque de bénévoles, l'APEM avait lancé une alerte en mai 2023 à l'ensemble des parents de l'école. La réunion de préparation s'est bien déroulée avec notamment la présence de plusieurs parents volontaires.

Après le superbe spectacle des maternelles et primaires, les enfants ont pu essayer le chamboule-tout, la bataille des sumos, la structure gonflable, le photoBooth, le maquillage et bien d'autres animations.

Mais l'APEM, ce n'est pas seulement la fête de fin d'année, c'est aussi :

Les cafés parents, chaque vendredi veille des vacances, avec la vente et distribution de pains au chocolat et crêpes, la baladoween, la vente de sapins de Noël, de saumon, de pains au chocolat, de chocolats de Pâques, l'organisation du char à voile, de la boom des CM2, la participation au Téléthon et à la Haute Folie, afin de récolter de l'argent au profit des enfants de l'école de Martinvast.

Une petite nouveauté pour cette année 2023-2024 : des membres du bureau, présents depuis 5 ans pour certains, ont souhaité passer la main. 9 personnes, soucieuses du devenir de l'APEM ont intégré le bureau.

Vous souhaitez en savoir plus ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous !



PROGRAMME 2024

Janvier : Tombola des Rois

3 Février : APEM Party

Avril : Vente de chocolat et chasse aux œufs

Juin : Boom des CM2

Juillet : Fête de l'école

Septembre : Tenue des stands de ravitaillement pour la Haute Folie

Octobre : Chasse au trésor et boom d'Halloween

Décembre : Vente de sapins, vente de saumon et de biscuits. Téléthon. Goûter de Noël

Le nouveau bureau de l'APEM



Pour nous contacter :
ape.martinvast@gmail.com
Facebook APEM Martinvast



La crèche les Bout'en train c'est :

- Un accueil de 27 enfants chaque jour + des accueils d'urgence si besoin
 - Une équipe de 10 professionnelles diplômées de la Petite Enfance
- Un tarif calculé selon les revenus (revenus N-2 des parents), le nombre d'enfants à charge et le barème national de la CAF avec plancher et plafond. Le tarif comprend la fourniture des repas et des couches.



Le thème de l'année 2023 : La mer

« On a peint la mer, la baleine, on a fabriqué des aquariums, des crabes, des tortues, des poissons et on a acheté un aquarium avec des vrais poissons !
C'était trop bien ! »



« Et on a terminé l'année par une visite et un pique-nique à la Cité de la Mer accompagnés de nos parents et des copains de la crèche »



Nous accueillons vos petits pirates
du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h

Dans un lieu adapté à leur bon développement, différents projets pédagogiques sont proposés tout au long de l'année.

02 14 14 19 39

Betty Chevallot 06 36 13 21 20

Alicia Kehren 06 29 32 18 68

Sophie Bazile 06 50 37 76 01

Sandra Robin 06 26 29 25 81

Un lieu d'information, de rencontres et d'échanges, destiné...



RPE Les Bout'en train

85, route de l'Oraille

50690 MARTINVEST

02.33.03.07.47

rpe.douvedivette@lecotentinnt

Aux parents ou futurs parents :

Remise de la liste des assistants maternels du territoire, Information sur les différents modes d'accueil (collectifs et individuels).

Accompagnement dans les démarches employeur, (information générale en matière de droit du travail et orientation vers les instances spécialisées).

Aux jeunes enfants :

Participation aux ateliers d'éveil accompagnés par leur assistant maternel (ou garde d'enfant à domicile).

Accompagnement vers la socialisation, en leur permettant de se rencontrer, de profiter d'un nouvel espace de jeu, d'ateliers d'éveils diversifiés (éveil musical, corporel,...).

Possibilité d'un accueil privilégié au sein de lieux partenaires (bibliothèque, ludothèque,...).

Aux assistants maternels et candidats à l'agrément :

Information sur les conditions d'accès et d'exercice du métier.

Proposition de temps de rencontres et d'échanges avec d'autres professionnels.

Possibilité de participer à des temps collectifs avec les jeunes enfants accueillis.

Renseignements sur le statut, le droit à la formation...

Perfectionnement et développement des connaissances et des compétences.



Permanence téléphonique : mercredi 8h30 12h00

Accueil sur rendez-vous :

Lundi 13h30 - 16h30 / Mardi 13h30 - 17h30 / Jeudi 13h30 — 18h00





Par mail :
 evs.afr.martinvast@orange.fr
 Page Facebook :
 Familles Rurales Martinvast

Par téléphone
 02.33.52.02.19
 07.66.74.82.33



Ateliers ponctuels



ESPACE
 DE VIE
 SOCIALE

Evènements / Manifestations

Activités socio-culturelles et sportives

Ateliers parents-enfants

Accompagnement
 individuel

Sorties séniors -
 Familles

Médiation
 Numérique



ASSOCIATION
 DE MARTINVEST

Au quotidien, c'est aller vers les autres, se **rencontrer**, lutter contre l'éloignement et l'isolement par l'**entraide** entre les générations et les familles, être attentif à chacun, offrir des **services de proximité**. L'association est un espace ouvert, accessible à tous ou chacun peut évoluer et trouver sa place.

Par mail :
direction-acm.famillesrurales@orange.fr



ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

3 - 11 ans

Par téléphone
02.33.52.02.19

Périscolaire

Mercredis

Vacances

⊕ Espace jeunes

11 - 15 ans



Activités
manuelles -
Activités
sportives et
ludiques - grands
jeux - sorties ...

Mini camps en Juillet

SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE

DE MARTINVEST . FCM 49

Renaud OLIVIER 06 16 12 02 29

Loïc TRAVERS 06 66 07 20 88

Manifestation 2024

Un tournoi de pétanque sera organisé en Juin 2024.

L'ouverture de la saison a eu lieu
le **Dimanche 24 Septembre 2023 à 9h00.**

Grâce à la bonne gestion de la faune et de la flore le gibier était
au rendez vous.

Régulation du grand gibier

Pour la protection de la faune et de la flore, nous organisons des
matinées de régulation une fois par mois d'octobre 2023 à février
2024. Les lieux sont matérialisés comme la loi le prévoit.

Sécurité des personnes et des armes

**Tous les chasseurs doivent suivre une demi-journée
de remise à niveau dans le cadre
d'une formation décennale à la sécurité.**

La sécurité : une priorité absolue pour les chasseurs.

REMERCIEMENTS

Les chasseurs adhérents à la Société de Chasse de MARTINVEST remercient
Monsieur le Maire et les Membres du Conseil Municipal pour l'attribution de la
subvention annuelle ainsi que le secrétariat. Ils remercient également Mesdames et
Messieurs les propriétaires cédant leurs terrains à la Société de Chasse.

En ce début d'année, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024.

L'Assemblée Générale de la Société de Chasse s'est tenue le Vendredi 15 Septembre 2023 en présence des
propriétaires, élus et membres de la Société de Chasse.

La saison passée 2022/2023 s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les relations avec les propriétaires
ainsi qu'avec le monde extérieur de la chasse sont positives. Sur le domaine chassable de Martinvast, le
respect de la réglementation et de la sécurité est impératif. Tous les chasseurs y sont sensibles.

Un membre du bureau, Pierre Henry, a décidé de ne pas se représenter. Nous le remercions pour avoir
contribué pendant plusieurs années à la bonne marche de notre association.

Un jeune chasseur, Alban TRAVERS, s'est présenté pour faire partie des membres du bureau. Il a été élu à
l'unanimité.

Le 17 Juin 2023, nous avons organisé un tournoi de pétanque qui s'est déroulé sur le terrain de Couville et
nous remercions la Municipalité.

La journée a commencé par un pot de bienvenue en présence des propriétaires de Martinvast qui cèdent
leurs terrains à la Société de Chasse.

Tous nos remerciements à Patrice LEBLOND, gérant de la Société «Terre Mer et Tradition», pour nous avoir
préparé gracieusement un assortiment de délicieux produits à base de poisson que nous avons dégusté.

C'est sous un beau soleil que 42 équipes se sont rencontrées.

Bravo à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation conviviale.

Un grand nombre de sponsors nous ont permis de récompenser toutes les équipes, nous les remercions
chaleureusement.



ACPG-CATM-TOE-VEUVES Canton CHERBOURG-DOUVE-DIVETTE



Notre association communale est partie prenante au sein de l'association départementale CPG CATM OPEX VEUVES (bureaux au 12 rue de la Marne à SAINT-LO) et est en contact avec les services de l'ONAC de la Préfecture.

Notre association départementale est rattachée au sein de la Fédération Nationale CPG CATM qui est reconnue d'utilité publique par un décret du 1^{er} avril 1948 et qui est présente dans 87 départements, au travers des associations départementales (siège social au 6 rue de l'Amiral COURBET 75016 PARIS).

Le rôle de la Fédération et des associations est de perpétuer le Devoir de Mémoire, maintenir le Droit à Réparation et d'apporter des aides sociales aux plus défavorisés d'entre nous.

La section de MARTINVEST a tenu son A.G. le 28 janvier au cours de laquelle nous avons partagé une bonne galette des rois. Nous avons participé aux cérémonies communales et cantonales par la présence du Drapeau, porté par Dominique Brisset, et aux cérémonies habituelles dont celle des «Déportés-Libération Cherbourg- Harkis» de Cherbourg-en-Cotentin.

La commune de MARTINVEST a reçu la délégation cantonale DOUVE-DIVETTE pour commémorer le 11 novembre 1918. A chaque commémoration, nous rappelons les noms de nos compatriotes morts au combat, dont 34 en 14/18 et 6 en 39/45. Nous avons eu la chance d'avoir quelques élèves de l'école et un trompettiste pour rehausser la valeur de cette cérémonie.

Le 19 novembre, nous avons renouvelé l'amitié Franco-Allemande au cimetière d'ORGLANDES .

La cérémonie du 5 décembre a eu lieu à VIRANDEVILLE, pour évoquer la mémoire de nos 3 jeunes soldats de Sideville, Hardinvast, Virandeville morts en Algérie en 1956-1959-1961.

Puis un hommage a été rendu aux 268 soldats de notre département, au mémorial de Saint-Lô, dédié aux soldats de la Manche décédés en Algérie. Pendant cette guerre si longue, il y a eu 23 000 morts en France.

**L'association communale des Anciens
Combattants ACPG CATM OPEX VEUVES
D'ANCIENS COMBATTANTS ET SYMPATHISANT(E)S
participe chaque 8 mai, 11 novembre,
5 décembre à la Commémoration au
Monument aux Morts à la Mémoire des
victimes militaires et civiles.**



La section ACPG-CATM-OPEX-VEUVES de MARTINVEST remercie la population pour son accueil lors de la proposition de son calendrier et vous souhaite à tous une très bonne année 2024.



Le Club de l'Amitié compte 48 adhérents.

Le prix de l'adhésion est fixé à 16 €.

Nous nous réunissons le 2^{ème} lundi de chaque mois (sauf en août) pour des après-midi récréatifs suivis d'un goûter.

Programme 2024 :

Janvier : galette des rois

Février : crêpes pour la chandeleur

Vendredi 5 avril : Assemblée Générale

7 avril : repas ouvert à tous, à la Salle Saint-Sébastien

Septembre : repas convivial des membres du Club pour la reprise des activités

Novembre : organisation d'une marche au profit du Téléthon

Décembre : bûche de Noël



Sortie au bowling



Repas du 14 avril 2023



Assemblée Générale



40 ans du Club au restaurant
Le Panoramique à La Pernelle



Repas à Sottevast
le 22 octobre 2023



Galette des Rois



Téléthon au château

Cette saison 2022-2023, nous représentons fièrement le territoire de Douve et Divette et nous nous installons peu à peu comme l'une des places fortes dans la Manche.

Avec 316 **licenciés**, nous nous situons à la 15e place en terme d'effectif sur notre département, alors que le club d'Avranches, club professionnel compte 450 licenciés. Nous sommes le seul club du cotentin dont le territoire n'a ni collège, ni gymnase, ni terrain synthétique, ni salarié contrairement à nos voisins. Tant de licenciés nous oblige à envisager la création d'un poste salarié, en plus de l'action de nos nombreux bénévoles. Nous travaillerons le sujet avec les collectivités prochainement.

Après les brassages d'automne, les championnats de printemps voient toutes nos équipes de jeunes jouer **au plus haut niveau départemental**. Pour les déplacements à plus de 100 km, nous louons des minibus afin d'emmener un maximum de personnes. Nous envisageons l'achat d'un minibus via les aides du département et de la région ou d'un financement par le club.

Pour la première année en championnat, notre **équipe senior féminine** se distingue avec un groupe d'une vingtaine de femmes, toujours présentes (pour la plupart) pour la saison 2023-2024.

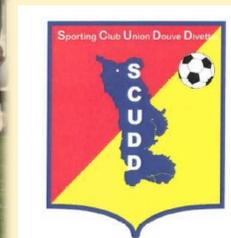
Le pôle jeune se développe toujours plus à Martinvast. Pour un accueil optimal, une réflexion est portée sur l'amélioration du stationnement, la sécurité et la réhabilitation globale des vestiaires (douches, isolation, assainissement) à moyen terme.

Pour occuper tout le territoire, nous envisageons de déplacer quelques équipes de jeunes à Virandeville mais l'état actuel des structures nous contraint à attendre de futurs travaux. La mairie de Teurthéville-Hague met à disposition la Halle, permettant à nos jeunes de pratiquer une activité sportive au sec et à l'abri durant la période hivernale.

Nos divers achats de matériel et ballons sont financés par les traditionnelles manifestations (tournoi de pétanque, loto, repas du club et tournoi de sixte). A l'intersaison, chaque licencié a bénéficié d'un ballon et d'un sweat. Ainsi, tout le monde est équipé **aux couleurs du club** et peut s'entraîner dans de bonnes conditions.

Grâce au travail de nos **bénévoles** et à la préparation de notre jeune en service civique, nous avons pu réaliser une semaine de **foot loisirs**, intégrant diverses activités avec les enfants du club. La période s'est clôturée à la lande Saint Gabriel. Une belle réussite que nous souhaitons pérenniser.

L'apprentissage du football au sein du club se porte bien. Tout le monde peut nous rejoindre du débutant au vétéran, mais aussi pour venir essayer le **foot en marchant**.



Le Sporting Club Union Douve et Divette



L'équipe féminine

Nos résultats sportifs sont plus que satisfaisants. En fin de saison dernière, le club ajoute une ligne à son palmarès en gagnant la **finale de la Coupe du Conseil Départemental** à Villedieu-les-Poêles dans un match à sens unique sur une victoire de 5 à 0 contre le club de Lessay. La fête fut belle avec plus d'une centaine de supporters lors de cette finale et un retour en bus festif.

En septembre, la saison a bien commencé avec la réception de **l'AG CAEN**, club de National 3 au stade de Tollevast, match comptant pour le 4e tour de la Coupe de France devant plus de 400 spectateurs. Une élimination mais une magnifique **fête du football** lors de cette journée. Des bénévoles du club ont participé à la Haute Folie et au premier **Forum des Associations** organisé en commun par l'ensemble des communes de Douve et Divette et le Pôle de Proximité.

Grâce à nos licenciés, nos bénévoles, mais aussi et surtout grâce à l'aide de nos mairies et associations voisines, le club continue son développement.

Merci au riverains qui doivent parfois supporter nos excès de joie.

Le Sporting Club Union Douve Divette vous souhaite une belle année sportive et espère vous voir toujours plus nombreux lors de nos matchs pour porter haut et fort les valeurs de notre territoire.

David Venisse, Président du SCUDD

À LA SALLE DE L'ATELIER...



Cours de Qi Gong

Cours de Pilates



Chaque mercredi, de 14h30 à 15h45

Cet art énergétique chinois permet de retrouver un lien positif avec son corps, de mieux gérer ses émotions et de se détendre en sentant son énergie circuler et se renforcer.

Basé sur des mouvements souples et lents, des postures statiques, des auto-massages et une respiration détendue, vous pouvez le pratiquer même si vous n'êtes pas un(e) adepte des salles de sport !

Cours d'essai à tout moment dans l'année.

Contact : Isabelle Daireaux

Tél : 07 49 51 58 24

www.harmonies-qigong.com



Le mardi : 17h00, 18h00 et 19h00

Diplômée kinésithérapeute depuis 2014, d'origine espagnole, Laura exerce dans la région depuis 2016. Aujourd'hui, elle est installée à Tourlaville, spécialisée en rééducation périnéale de la femme et l'enfant, cancer du sein et rééducation neuromotrice pédiatrique.

Laura donne des cours de Pilates depuis 3 ans. Les cours se déroulent dans une ambiance sympathique et sont ouverts à tout le monde, peu importe l'âge.

Contact : Laura Polo Guerrero

Téléphone : 06 74 92 36 96



Martinvast Festivités organise des animations au sein de la commune et assiste les associations par le prêt de matériel et le partage de son savoir faire.

Créée en 2016, l'association Martinvast Festivités se compose de 37 membres et 160 sympathisants venant de toute la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Son siège social est à la mairie de Martinvast. Les ateliers sont situés au carrefour de la Duquesnerie et du Bosquet. En basse saison, les installations sont ouvertes tous les jeudis après-midi, beaucoup plus souvent en haute saison.

7 janvier : Chouette Rando

Les responsables furent très satisfaits de comptabiliser 220 marcheurs sur la ligne de départ.

La randonnée nocturne passait cette année par la piscine aux Allemands, magnifiquement mise en valeur grâce à des jets d'eau, par un éclairage et une sonorisation du site.

Après l'effort, le réconfort fut fourni par le service restauration de l'association qui distribua généreusement les boissons chaudes et les friandises.

La soirée se termina par un magnifique spectacle pyrotechnique produit par les artistes de la Compagnie Terra Juggler sur le parvis de la mairie.



1er avril : Ramassage des déchets

35 personnes venant des associations APEM, SCUDD, Familles Rurales et Club de l'Amitié ont rejoint les bénévoles de l'association sur le parvis de la mairie afin de s'élancer par secteur sur les routes de la commune pour ramasser les déchets présents sur la voie publique.

L'opération a été menée avec l'assistance de la municipalité qui fournit les consommables et prêta son camion. A la fin de la matinée, la benne du camion municipal était pleine tant la récolte fut abondante.

21 avril : Bayeux Aventure

Martinvast Festivités a versé une subvention à l'association Familles Rurales afin de participer au financement d'une journée pour 25 enfants au parc d'attractions Bayeux Aventure.



1er mai : Randos des Couturières

Le matin, 120 randonneurs ont pris le départ. Les randonnées cyclotouristes parcouraient cette année les routes de l'ouest Cotentin sur des parcours allant de 92 kilomètres pour les rouleurs confirmés à 13 kilomètres pour les enfants accompagnés. Ensuite, ce fut le tour des 140 randonneurs pédestres.

Cette deuxième édition des randos des Couturières a vu l'affluence nettement augmenter par rapport à l'année précédente, prouvant que la popularité de l'évènement s'accroît. L'après-midi, le 76ème grand prix des Couturières, organisé par l'Amicale Cycliste Cherbourg-en-Cotentin (A3C) alignait 50 coureurs au départ. Le premier prix a été remporté par Mathéo HALLEY du Club de Vire. A l'arrivée, un pot offert par la municipalité réunissait tous les participants dans la salle du conseil de la mairie.



4 mai : Travaux

A la demande de la mairie et dans le cadre des excellentes relations entre les employés communaux et Martinvast Festivités, 10 membres de l'association sont allés en 2 équipes du matin et de l'après-midi, les aider à nettoyer le chemin entre le lotissement des Couturières et le nouveau lotissement en cours de construction.

3 remorques de 15m3 de copeaux de bois ont été évacués, destinés à pailler les parterres. Ce fut un gros travail dans une ambiance sympathique.



28 mai : Balladivette

La 11ème balladivette restera un grand millésime puisque le record de participation a été battu avec 360 inscrits.

Jeux et parcours se sont déroulés sous un grand soleil.



Ce rallye pédestre a permis à bon nombre de concurrents de découvrir la campagne environnante et la place de mairie de Sideville.

Les participants ont pu concourir pour la plus belle couronne de fleurs tressée.

Le repas, généreux et succulent, préparé par la maison LECONTE de Montebourg, et servi par 28 serveurs de Martinvast Festivités, a ravi 260 convives.

Le bal, avec pour thème les années 80 et le traditionnel feu d'artifice ont clôturé cette très belle journée.

10 septembre : Vide grenier

Le vide grenier s'est déroulé sous un temps orageux et changeant, passant du chaud soleil à des grains très pluvieux.



Malgré une météo maussade, 1200 mètres linéaires de stand d'exposition ont été enregistrés avec 260 exposants, chiffres tout à fait corrects dans de telles conditions.

Juin : le Char à voile

Comme voté lors de l'assemblée générale de janvier, une subvention avait été votée à l'unanimité pour un projet scolaire.

L'association a aidé au montage financier d'un stage de char à voile sur la plage de Scioto, encadré par les enseignantes des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2.



17 septembre



Évènement majeur de l'association, la Haute Folie représente plusieurs milliers d'heures de travail tout au long de l'année. La récompense de ces efforts se traduit par les sourires et la joie de vivre des participants.

Le choix du site de la vallée de la Divette sur les communes de Martinvast et Sideville confirme sa pertinence.

Commencée sous des trombes d'eau orageuses au grand plaisir des coureurs qui ont pu se défouler dans une boue épaisse, collante, glissante à souhait, la journée s'est poursuivie sous un chaud soleil permettant aux 4000 participants de rester sur le site après les épreuves.

A l'unanimité, les participants de cette 5ème Haute Folie étaient ravis de cette journée, la qualifiant la plus réussie grâce à la quantité de boue.

L'évènement grandissant chaque année, son organisation devient de plus en plus importante et une 6ème édition ne sera possible qu'à la condition de recenser de nouveaux volontaires.

Venez nous rejoindre !



16 décembre

La **Corrida de l'Avent** s'est déroulée en nocturne. Au départ du village, installé place de Pourtalès, 251 coureurs en catégories jeunes, élite, populaire se sont élancés pour parcourir plusieurs boucles dans les rues du bourg.

Nombreux sont ceux qui ont joué le jeu des déguisements avec de nombreux Pères Noël.

L'association remercie l'équipe municipale qui a participé à la mise en place.



Bilan de l'année

L'année 2023 a été une excellente année avec un bon bilan moral et financier, avec un nombre important d'actions réalisées grâce aux bénévoles et aux fidèles partenaires que nous tenons à remercier ici.

Les personnes désireuses d'intégrer les équipes de Martinvast Festivités peuvent se renseigner auprès du Président, André PICOT au 06 89 35 33 72

Cette année encore, le territoire de Douve et Divette s'est investit les 8 et 9 décembre pour la cause du Téléthon.

Afin de récolter des fonds nécessaires à la recherche, plusieurs animations ont eu lieu.

Tout d'abord, une nouveauté : le 2 décembre, la bibliothèque de Martinvast a organisé une dictée d'antan, dans la salle du conseil de la mairie. Une quarantaine de participants se sont exercés, dans la bonne humeur, à rédiger un texte de Daniel Lesage, auteur local qui a joué le rôle de l'instituteur.



Différentes marches ont eu lieu :

A Couville, deux randonnées de 8 km les 20 et 23 novembre.

A Sideville, le 10 décembre, randonnée de 8 km également.

A Teurthéville-Hague, le traditionnel marché d'artisans, la course Teurth et run ainsi qu'une marche.

De plus, la chorale Harmonia s'est produite le 17 décembre à la salle communale.

A Martinvast, le défi crêpes a été organisé dans les locaux et le préau du centre de loisirs, aménagés de 24 postes de cuisson. Jour et nuit, environ 50 bénévoles se sont relayés pour relever le défi. La vente a eu lieu dans ces locaux mais aussi à la sortie des cours des écoles de Tollevast, Teurthéville-Hague, Couville, Sideville, Virandeville, Martinvast et Hardinvast.



Les chalets de Martinvast Festivités ont été installés sur les parkings de Décathlon et Leroy Merlin et au Pont de Martinvast, tenus par des bénévoles, pour booster les ventes. Les commerçants Le Rabio, la Maison des Produits Régionaux, l'Estaminet, la pharmacie, le Sidevillais ont aussi souhaité participer à cette cause. La boucherie Pinchon d'Octeville a fait 100 crêpes, l'association Lohera d'Hardinvast en a fabriqué 450.

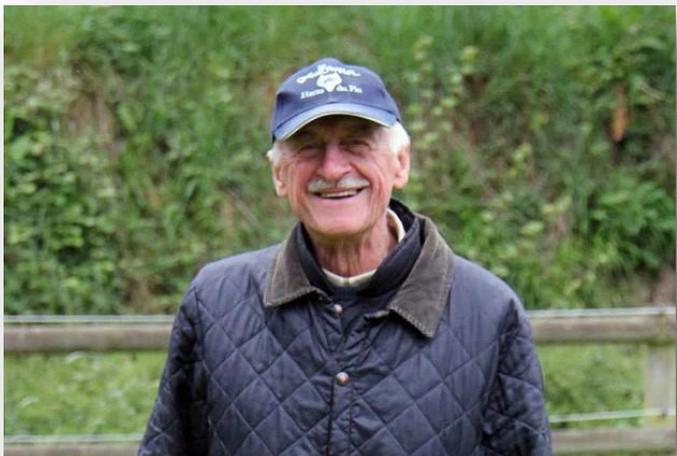
Les donateurs sont toujours aussi généreux : les agriculteurs pour la fourniture du lait, les commerçants pour les œufs et la farine et les municipalités pour la fourniture du gaz. Les entreprises et les associations avoisinantes ne sont pas en reste pour leur participation.

MERCI A TOUS !!!

Ensemble, avec ces dons et ces animations, le défi a permis de réaliser un bénéfice de 11 883 € qui a été versé à la coordination Téléthon de Valognes.

ENCORE MERCI DE VOTRE GENEROSITE ET A L'ANNEE PROCHAINE !!!!





André LE GOUPIL nous a quitté le 17 février 2023.

André était une figure bien connue des Martinvastais et du monde de l'équitation. Ancien sportif de haut niveau, il avait été sélectionné en équipe de France de Concours Complet pour les jeux olympiques de Tokyo en 1964 et de Mexico en 1968. Une carrière sportive qu'il poursuivra avec des participations aux championnats d'Europe et du Monde en Angleterre et aux Pays Bas jusqu'à une mauvaise chute en 1989 sur son cheval Mariachi qui mettra fin à sa carrière.

Il se consacrera dès lors à l'enseignement de l'équitation. Nombreux sont les cavaliers du Cotentin à avoir bénéficié de ses conseils avisés. La compétition reste sa passion et en 1995, il décide avec ses quatre fils de créer une épreuve qui reste encore dans les souvenirs de nombre d'entre nous : **Le Grand Complet**.

Cette épreuve sportive de haut niveau qui attirait des cavaliers de classe internationale a fait pendant quinze ans le bonheur des amateurs et la renommée de Martinvast avant d'être victime de son succès et délocalisée au Haras du Pin.

Le nom d'André LE GOUPIL restera attaché à la commune qui lui doit de si beaux moments.



André Le Goupil en quelques dates...

En 1961, il est champion de France de concours complet sur Jacasse B.

En 1964, il est sélectionné comme remplaçant dans l'équipe de France qui participe aux Jeux Olympiques de Tokyo.

En 1968, il participe aux Jeux Olympiques à Mexico, au sein de l'équipe de France dans l'épreuve du concours complet. Il termine onzième du concours complet sur Olivette et quatrième par équipe.

En 1989, il est champion d'Europe et du monde, en Angleterre et aux Pays-Bas, mais une mauvaise chute sur Mariachi met un terme à sa belle carrière.



La famille Le Goupil dans sa ferme de Martinvast : André, Guillaume, André-Jacques, Yannick, Pierre, Bernadette et Jean

Naissances

Jules POUSSET	le 17 février
Milan GOUESLAIN	le 24 février
Romy GUENARD	le 7 mars
Lucas FONTENIT	le 14 mars
Marin LELONG	le 6 juin
Tiago NICOLLET	le 4 août
Freddy LAKOUNJI	le 11 août
Martha ROGER	le 29 novembre



Cette année, il y a eu :

9 avis de naissance, 5 Pacs, 7 mariages,
14 décès et 10 transcriptions de décès

Mariages

Léa TOUZET et Antoine ALIX

Le 3 juin

Julie ESPOSITO et Damien DUPREY

Le 12 août

Emilie GANCEL et Kévin HEBERT

Le 2 septembre

Sophie BAZILE et Manuel DA CARMO CRUZ

Le 14 octobre

Jérôme CONTAL et Joël CHARPENTIER

Le 9 décembre

Décès et transcriptions

Gilbert DUREL	le 26 janvier
Auguste LAUNEY	le 11 février
Christiane ETASSE	le 13 février
Marie GUINEBERT	le 21 février
Jean-Claude MABILLE	le 22 mars
Jeanne BONAMY	le 26 juin
Céline MAUROUARD	le 10 juillet
Marcel LAISNEY	le 7 août
Chantal LEDOUJET	le 14 septembre
Nicole GUERET	le 28 septembre
Claude LEVASLOT	le 6 octobre



PACS

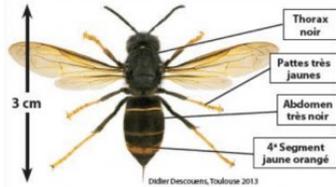
Clémentine FOSSE et Christopher BERGER

Le 16 juin

Fiona CESNEAU et Mike MOUCHEL-DESRIETTES

Le 8 décembre



	Frelon asiatique		Frelon européen
Le frelon	<p>Frelon asiatique, <i>Vespa velutina</i></p> 		<p>Frelon européen, <i>Vespa crabro</i></p> 
Type de nid	Nid primaire de Frelon asiatique	Nid principal de Frelon asiatique	Nid de Frelon européen
Photo du nid			
Période d'activité au nid	Avril à juin	Juillet à Novembre (se désagrège au cours de l'hiver et n'est plus réutilisé).	Printemps à l'automne
Critères de reconnaissance du nid	Petite boule beige à marron, suspendue. Petite ouverture vers le bas.	En forme de poire, jusqu'à 1 mètre de diamètre à l'automne. Une petite entrée latérale.	Nid rudimentaire, généralement en forme de colonne. Grande ouverture par le bas (alvéoles bien visibles).
Emplacement du nid	Sous une avancée de toiture, encadrement de fenêtre, abri de jardin, cabane en bois...	Généralement dans un support végétal, haie ou arbre isolé, toute hauteur confondue. Parfois dans le bâti.	Dans le bâti, voire une cavité (arbre creux, mur de pierre, cheminée...).
Procédure	<p>NID A SIGNALER EN MAIRIE</p> <p>Sauf si un panneau indique que la colonie est déjà détruite (l'enveloppe du nid peut rester sur place) :</p> <div data-bbox="280 1244 638 1500" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>LUTTE COLLECTIVE DÉPARTEMENTALE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL</p> <p>Renseignements sur : www.frelonasiatique09.fr</p> <p>LA COLONIE DE CE NID DE FRELONS ASIATIQUES A ÉTÉ DÉTRUITE</p> <p>L'ENVELOPPE DU NID VA SE DÉGRADER PROGRESSIVEMENT AVEC LES INTÉMPÉRIES</p> <p>IL EST DONC INUTILE DE SIGNALER CE NID À LA MAIRIE</p> <p><small>CEtte affiche est réalisée à partir de composants biodégradables. MERCI DE LA LAISSER SUR PLACE</small></p> <p><small>La lutte collective contre les Frelons asiatiques est soutenue par le Conseil départemental de la Manche et les collectivités locales de la Manche appartenant de la convention de lutte collective.</small></p> </div>		<p>NE PAS SIGNALER EN MAIRIE</p> <p>Si je veux détruire le nid, je prends contact avec une entreprise spécialisée.</p> <p>Aucune prise en charge par la lutte collective, ni par la mairie.</p>

BIENTÔT 16 ANS !



PENSEZ AU RECENSEMENT



C'EST OBLIGATOIRE





www.defense.gouv.fr/jdc

Le recensement citoyen est indispensable pour passer un examen ou un concours, s'inscrire au permis de conduire ou à la conduite accompagnée.

À tout moment, mais avant l'âge de 25 ans !

Accès numérique public

Ouvert du lundi au vendredi
De 10h à 12h et de 13h30 à 17h
Sur rendez-vous au 02.33.52.52.33.
Ou directement à l'accueil
de la Maison du Cotentin

SAMPS :

Prestataire du Département pour l'orientation des nouveaux entrants dans le RSA

Les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois.

Uniquement sur convocation.



L'agence postale

Ouverture :

Du lundi au vendredi : de 10h à 12h
Et de 13h30 à 17h
Le samedi : de 10h à 12h

Pour toutes les opérations postales et financières de dépannage.

ERAD-CLIC :

Service d'aide aux aidants.
Le 4^{ème} lundi de chaque mois. .

CAP COTENTIN

Service de transport



Du lundi au samedi de 7h à 19h

Tarif : 1€ en avance via l'application ou les bornes
ou par sms 93050
1€50 directement au chauffeur.

- **Cap à la Demande** un service de transport de proximité accessible à tous sur réservation par téléphone au 0 806 079 530 ou sur l'appli MyMobi ou site internet capcotentin.fr

Pour plus d'infos demandez le flyer
ou rendez-vous sur le site

Conseiller Numérique

Un accompagnement gratuit aux usages numériques du quotidien pour tout public (naviguer sur internet, envoyer, recevoir et gérer ses courriels...)

Tous les jeudis de 9h30 à 12h00

(Ateliers thématiques et permanences)

Assistante sociale :

Les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} mercredis
sur rendez-vous

Secrétariat du centre médico-social : 02.33.10.08.69

Le Bus France Services :

Un accès gratuit et accompagné aux services de proximité :

- Accueil information et orientation
- Accompagnement à l'outil informatique
- Accompagnement aux démarches administratives en lien avec les partenaires Frances Services (CARSAT, MSA, Assurance Maladie...).

Sur rendez-vous directement à l'accueil de la Maison du Cotentin ou par téléphone au 07.88.85.89.00.

Le lundi de 14h à 16h45 sur le parking de la Maison du Cotentin.

C.M.S. (accueil autonomie)

Le 1^{er} mercredi de chaque mois de 10h00 à 12h00
Sur rendez-vous au 02.33.10.01.50.

Le Centre Médicosocial est un lieu d'accueil de proximité destiné à fournir aux personnes âgées (plus de 60 ans), MDPH et à leurs familles des informations et conseils.

Des questions ?

Voici les services proposés à la
Maison du Cotentin

**Pôle de proximité
Douve et Divette**
ZA Le Pont
50690 Martinvast
Tél : 02.33.52.33.08.

Conciliateur de justice

Le 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 06.43.12.92.40.

(M. PERES)

Le conciliateur est un auxiliaire de justice qui présente les garanties de discrétion et d'impartialité. La conciliation peut concerner divers litiges de la vie quotidienne :

- Conflits de voisinage
- Difficultés de recouvrement d'une créance
- Contestation d'une facture
- Litiges avec un opérateur (EDF, Orange, SFR...)

Les services de l'Agglomération
du Cotentin :
Cycle de l'eau, Déchets ...

M.E.F. : Mission locale

Le mardi après-midi des semaines impaires
Sur rendez-vous au 02.33.01.64.65.

La mission locale du cotentin accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, dans la réalisation de leurs projets.

Point Conseil Budget

(L'U.D.A.F)

(Union Départementale des Associations Familiales)

Le lundi après-midi de 14h00 à 17h00
Sur rendez-vous au 02.33.57.92.25.

Par mail à contact@udaf50.fr

Le rôle de la permanence de l'UDAF est d'accompagner les familles quelles que soient leurs situations professionnelles ou leurs ressources financières.

Les conseillers sont à votre écoute pour donner de manière confidentielle des conseils personnalisés.

MEF : PLIE

Le 1^{er} et 3^{eme} jeudi de chaque mois sur rendez-vous.

Le PLIE (Plan Local pour l'insertion et l'emploi) propose un accompagnement renforcé pour les personnes en recherche d'emplois et rencontrant des difficultés spécifiques.

Pour en bénéficier :

Adressez-vous à votre conseiller habituel (pôle emploi, CCAS, CMS...) ou contactez directement le PLIE au 02.33.01.64.69.

Ou contact.plie@mef-cotentin.com

Sont prioritairement ciblés :

- les demandeurs d'emploi depuis plus d'un an
- les bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH
- les personnes de plus de 45 ans
- les travailleurs handicapés

Je Rénov'en Cotentin

Conseil et information sur toutes les questions liées à la rénovation énergétique : demande d'information, recherche d'aides financières, accompagnement pour le choix et la réalisation des travaux

Le 4^{ème} jeudi du mois
De 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Sur Rendez-Vous au 02.50.79.17.05.

La Fibre optique dans la Manche.

On vous explique tout !

Un déploiement progressif dans la Manche.

Le réseau fibre optique FttH de la Manche poursuit son déploiement : déjà **65%** des logements, entreprises et sites publics du département sont éligibles. Grâce aux actions de Manche Numérique et de Manche Fibre, **210 000** foyers peuvent dès à présent bénéficier des avantages du Très Haut Débit.



La construction du réseau progresse activement pour atteindre 336 000 prises commercialisables à horizon 2026.

Nous vous invitons à vous rendre sur la carte de d'éligibilité sur le site www.manche-fibre.fr pour suivre l'évolution des ouvertures commerciales et tester votre éligibilité dans la rubrique :

«Je teste mon éligibilité»



Comment passer à la fibre ?

Vous êtes éligible ?

1. Appelez votre opérateur ou l'opérateur de votre choix et demandez lui de passer à la fibre,
2. Validez l'offre de votre choix avec l'opérateur,
3. Convenez avec l'opérateur d'un rendez-vous de raccordement,
4. Scannez le QRCode ci contre pour préparer votre raccordement <https://www.manche-fibre.fr/telechargements/>

Téléchargez la checklist du raccordement :



*Liste des opérateurs sur le site www.manche-fibre.fr

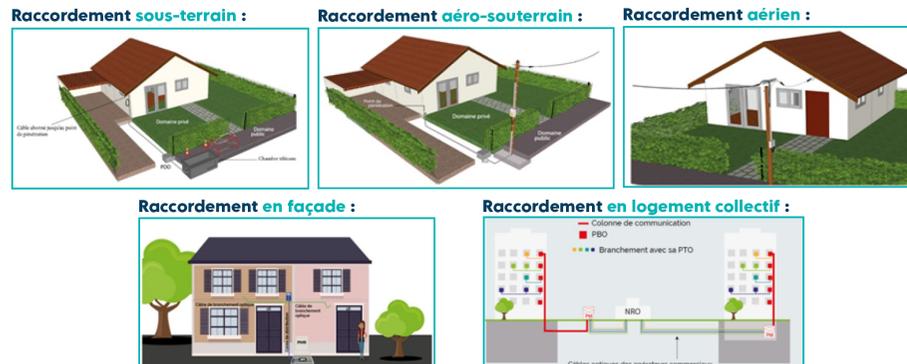
Vous n'êtes pas éligible ?

Nous vous invitons à patienter encore un peu car des travaux complémentaires peuvent être nécessaires. Pour plus d'information sur la date d'ouverture commerciale de votre secteur, consultez la carte de déploiement de Manche Numérique : <https://manchenumerique.fr/la-fibre/deploiement/a-quand-la-fibre-chez-moi/>

Comment se passe le raccordement ?

Le jour du rendez-vous de **raccordement**, votre présence est impérative pour accompagner le technicien et veiller à ce que les travaux soient réalisés dans le respect de votre habitation.

Le passage de la fibre se réalise dans l'infrastructure télécom existante, en parallèle du câble cuivre actuel selon différents types de raccordements :



En cas de raccordement non abouti, comment procéder ?

Pour toute problématique liée au raccordement de votre logement ou à votre équipement Internet, votre opérateur reste votre unique interlocuteur.

Si l'opérateur ne parvient pas à finaliser le raccordement, il signale l'échec auprès de Manche Fibre en ouvrant un dossier d'incident qui contiendra toutes les informations nécessaires à la résolution du problème.

À la réception de ce dossier, Manche Fibre interviendra en fonction de la cause de l'échec. Après cette intervention, votre opérateur sera informé par Manche Fibre. Votre opérateur reprendra contact avec vous pour finaliser votre raccordement.

Lorsque la cause de l'échec se trouve en partie privée, les travaux sont à votre charge. Une fois les travaux réalisés par vos soins, vous pourrez revenir vers votre opérateur pour finaliser le raccordement.

Vous avez des questions ou des problématiques d'adresse ?

Rendez-vous sur le site www.manche-fibre.fr dans la rubrique « Aide et Contact » et remplissez le formulaire de demande : Manche Fibre reviendra vers vous.

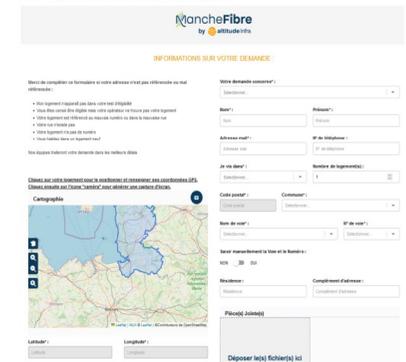
Exemple : Si votre habitation n'est pas référencée ou bien référencée à la mauvaise adresse, remplissez le formulaire « Mon adresse n'est pas référencée » dans « aide et contact ».

Remplissez tous les champs demandés pour une bonne prise en compte de la demande. Une fois la demande validée, vous recevrez une **référence de dossier** par mail pour son suivi.

Rubrique aide et contact :



Remplir tous les champs :



Vous subissez une interruption de service

L'interlocuteur privilégié demeure votre opérateur. Il effectuera des tests sur votre ligne, puis si nécessaire, il ouvrira un ticket incident auprès de Manche Fibre qui interviendra pour régler la problématique.

Vous êtes témoin d'une dégradation sur le réseau de votre commune ?

Vous avez la possibilité de déclarer cette dégradation sur le site : <https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr>

Manche Fibre a mis en place un site internet sur lequel vous pouvez retrouver toutes les informations utiles concernant le réseau fibre du département : foire aux questions, documents pratiques, vidéos explicatives, actualités.

Rendez-vous sur **manche-fibre.fr**

Le Cotentin expérimente

UN SYSTÈME DE FERMETURE pour BACS JAUNES



L'Agglomération du Cotentin propose aux habitants de Douve et Divette et La Hague d'expérimenter un système de fermeture pour les bacs jaunes, dans le but de réduire l'éparpillement des déchets en cas de vent violent.

leCotentin COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION lecotentin.fr

SOYONS REDOUTABLES AVEC NOS DÉCHETS !

TRIER PLUS pour ENFOUR MOINS

Grâce à vous et à votre implication dans le tri de vos déchets, en un an, le Cotentin a réduit de 20% la quantité de déchets enfouis ! Poursuivons notre action et soyons redoutables avec nos déchets, vers un objectif de -50 % d'enfouissement en 2025.

RECYCLAGE

Papiers, cartons, boîtes et mégots en métal, bouteilles en plastique, sacs de sacs et sachets, tous les pots et bidons, toutes les barquettes et tous les petits emballages métalliques (cognac et maquis de cidre et Champagne, capsules de café, papier de porcelaine, trombone...)

BACS

Déchets d'hygiène, déchets d'électronique, petits objets cassés et restes alimentaires qui ne peuvent être compostés

COMPOSTAGE

15 000 COMPOSTEURS PARTAGÉS

Déchets de cuisine (épluchures, tige, café et filtre, restes de repas...) et déchets liés aux jardins (petits cartons et papiers sans encres, petits bricolages et bricolages, coquilles d'œufs...)

CONTENIRS À VERRE

Tous les pots, bouteilles et bocaux en verre sans les couvercles

COFFRETS

Pour faciliter votre compostage, déposez plus de matière verte que de matière sèche dans le composteur et couvrez les déchets en noir.

50 COMPOSTEURS

Le Cotentin fournit gratuitement un composteur pour les particuliers. Les composteurs partagés dans les espaces publics suivants : Le quartier des Écoles de Bourville, Le Bourg d'Épauville, Le Bourg d'Épauville, La Prairie d'Épauville, La Prairie d'Épauville, Le moulin de La Couronne, L'Église de La Couronne, Le Square de la Nouvelle-Ancêtre et la Résidence Adélaïde.

ARTIQUES DE COLLECTE À VERRE

Tous les verres (bouteilles, tasses, etc.) en verre sans les couvercles

La collecte des déchets évolue.



Pour accéder à la carte et trouver les renseignements concernant votre commune :

<https://www.lecotentin.fr/la-collecte>

Besoin d'un composteur ?

<https://lecotentin.fr/formulaire-demande-de-composteur>

Animaux en divagation
Article 215-1 à 215-3

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.



Suite à plusieurs dépôts sauvages au niveau des containers, il est rappelé que cette infraction est punie d'une amende de **135 € minimum**



Une circulaire interministérielle du 29 novembre 2011 interdit formellement de brûler des déchets verts dans son jardin, même si vous accumulez des feuilles, branches, herbes, etc.

En effet, faire un feu dans son jardin pour brûler ses déchets ménagers comporte de **sérieux risques pour la santé du voisinage**, ainsi que des troubles liés à l'odeur de la combustion.



NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral du 27 mars 1997 régit l'utilisation des outils ou appareils électriques ou thermiques (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, taille-haies...) pour les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

HORAIRES AUTORISÉS

Jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
Samedi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
Dimanche et jours : fériés 10h00 à 12h00



L'entretien des trottoirs doit être assuré par le riverain tout au long de sa propriété, en toute saison et particulièrement à la chute des feuilles et de la neige.
En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.

